

L'OPÉRA DE LYON RECHERCHE UN.E DIRECTEUR.TRICE TECHNIQUE

L'Opéra national de Lyon constitue un pôle d'excellence, de création, de production et de formation dans les domaines lyrique, chorégraphique et musical. Il se situe parmi les grandes maisons d'opéra en France et en Europe et bénéficie depuis janvier 1996 du label d'Opéra national. Il est subventionné par la ville de Lyon, le ministère de la Culture, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon.

Il dispose d'un budget d'environ 38 M€ et d'un effectif permanent de près de 350 personnes (personnels association et personnels mis à disposition par la Ville de Lyon), auquel s'ajoute, en moyenne annuelle, une centaine d'intermittents techniques et artistiques. Il comprend notamment un orchestre, un chœur, un ballet, et une maîtrise... Le service technique comprend une centaine de salariés et est composé entre autres de trois ateliers intégrés (costumes, accessoires et décors) permettant ainsi de répondre aux exigences artistiques. Cet effectif est complété par des techniciens intermittents du spectacle.

PROFIL DE POSTE

Sous l'autorité hiérarchique du directeur général et artistique et fonctionnelle de la directrice générale adjointe, le/la directeur.trice technique gère l'ensemble des activités et des ressources techniques nécessaires à la réalisation du projet artistique.

Assisté.e d'un directeur technique adjoint et de responsables de services, Il/elle veille à la mise en œuvre et au suivi des moyens matériels, humains et financiers des services techniques dans le respect du cadre budgétaire alloué et selon les dispositifs techniques nécessaires à la conduite et à la sécurité du spectacle.

Plus particulièrement, Il/elle coordonne le travail des équipes techniques et l'optimise avec le directeur technique adjoint. Il collabore avec les autres directions et services de l'établissement (directions du ballet, de la production, des formations musicales, de l'opéra underground, de l'exploitation, des ressources humaines, des services administratifs et financiers).

MISSIONS

Gestion des productions

- Participe à l'élaboration des budgets alloués à la direction technique (production, plan de renouvellement des équipements...)
- Détermine et valide, dans le respect de l'enveloppe budgétaire allouée, les conditions techniques de réalisation et d'exploitation des spectacles
- Contrôle et valide la réalisation du budget dans le respect du cadre budgétaire
- Participe à l'élaboration du planning annuel
- Etablit le planning prévisionnel des activités de son service en fonction de la programmation, et peut le cas échéant recourir à des entreprises sous-traitantes, dans le respect de la politique achat
- Met en adéquation les moyens humains, financiers et techniques par rapport aux besoins artistiques
- Planifie et organise les présentations de projets ainsi que les phases intermédiaires en lien avec la direction générale
- Organise et anime les réunions de lancement des productions (séances de travail avec le bureau d'études, les décorateurs, les costumiers et les metteurs en scène)

- Intervient pour orienter et conseiller les équipes artistiques sur la faisabilité de la mise en scène envisagée (du point de vue technique, du délai, coût et respect des normes de sécurité)
- Valide le cahier des charges technique à destination des maîtres d'œuvre des productions

- Est responsable de la maintenance scénique de la salle de répétition et du plateau, ainsi que du matériel scénique
- Veille au respect des échéances de construction/ fabrications des décors, costumes et accessoires, ainsi qu'au respect des normes de sécurité
- Fait part de son expertise à la direction pour aider à la décision

Gestion des équipes techniques

- Anime, pilote et encadre les équipes techniques
- Favorise la collaboration entre les différentes équipes en mettant en place des méthodes de travail communes aux services
- Assure le recrutement du personnel en lien avec les ressources humaines, affecte le travail en relation avec les responsables de service qui gèrent et contrôlent les heures effectuées en s'assurant de la transmission de toutes les informations nécessaires au traitement administratif au service des ressources humaines (heures supplémentaires, congés, maladie, récupération...)
- Réalise les entretiens annuels de ses collaborateurs, optimise leurs compétences et est force de proposition en matière de formation
- Implique les équipes dans la santé, sécurité, et prévention des risques et la pénibilité au travail

En lien

- S'appuie sur le directeur technique adjoint pour :
 - Organiser l'aspect opérationnel de l'activité technique
 - Les choix techniques et les outils d'aide à la décision
- Délègue au directeur technique adjoint :
 - Les décisions opérationnelles relatives aux productions dans le respect du cadre général (sécurité, budget, planning, etc.) qu'il a validé.
 - La gestion des marchés publics en lien avec l'acheteur.se, dans le cadre de la politique achat définie à l'échelle de l'établissement
- Définit avec les services compétents et notamment la direction de l'exploitation les besoins d'évolution du matériel et des locaux, et propose les projets et les investissements nécessaires
 - Dans le cadre de construction ou de rénovation des bâtiments ou lieux scéniques, il /elle participe à la définition et au suivi des travaux de rénovation et/ou de construction et maintenance
- Assure la gestion administrative et humaine des personnels techniques, en lien avec la direction des ressources humaines

Conditions d'hygiène et de sécurité

- Met en œuvre les règles d'hygiène, de sécurité, de sûreté et de prévention des risques
- Participe aux réunions du CSE/SSCT
- Veille au respect des consignes de sécurité dans les différents espaces techniques et scéniques
- Met en œuvre les consignes particulières à certaines productions
- Est responsable de la qualité et de la sécurité des prestations effectuées par les services techniques en tout lieu
- Valide le plan de charge lié à l'application des règles de sécurité pour un spectacle et un lieu d'accueil
- Supervise les maintenances périodiques obligatoires et les contrôles réglementaires du matériel et des installations scéniques (entreprises + bureaux de contrôle)
- Emet un avis technique à la demande des autorités des commissions de sécurité
- S'assure de la vérification des installations et de leur conformité et fait réaliser des visites périodiques de contrôle

Veille technologique

- Assure une veille technologique et propose les moyens d'amélioration et de modernisation des moyens techniques du théâtre et de ses équipements.
- Diagnostique les contraintes, les fonctionnalités et les conditions d'équipement d'un lieu d'accueil en vue de tournées, locations, coproductions...
- Assure, notamment en lien avec le directeur technique adjoint, un rôle de conseil et d'expertise auprès des metteur.es en scène et/ou chorégraphes, décorateur.trices et costumier.ères des productions pour toute question relative à la réalisation des décors, costumes et accessoires

Formation.

Formation professionnelle technique de type (ENSATT, ISTS, INSA, ...), et/ou une expérience significative dans une fonction et une institution similaires.

Compétences et qualités

- Bonne connaissance des techniques liées aux spectacles
- Maîtrise des contraintes relatives aux conditions d'hygiène et de sécurité du public et des personnels
- Connaître la réglementation ERP
- Maîtrise des outils informatiques (Pack office / Autocad)

- Capacité d'analyse
- Sens de la communication
- Maîtrise de l'anglais
- Qualités relationnelles et humaines indéniables
- Capacités managériales
- Esprit d'initiative et d'analyse
- Sens artistique
- Capacité d'anticipation et de prise de décision
- Sensibilité avérée à la transition écologique et l'écoconception

Conditions

Poste de cadre dirigeant en CDI ouvert à compter de septembre 2021

Adresser lettre de motivation, CV et prétentions au plus tard le 28 mai 2021 à Opéra National de Lyon, Madame Valérie Mironneau - E-mail: recrutement@opera-lyon.com